

CHRISTINE ERHEL

Remise du rapport de reconnaissance et de valorisation des travailleurs de la « deuxième ligne »

Face à l'épidémie de la Covid-19, près de 4,6 millions de salariés, dits «travailleurs de la deuxième ligne» – hôtes et hôtesse de caisse, éboueurs, agents d'entretien, aides à domicile... – ont permis au pays de continuer à fonctionner malgré leur exposition au risque sanitaire. Cette mobilisation exceptionnelle a mis en lumière l'écart qui existe entre leur utilité à la cohésion sociale et la manière dont ils sont reconnus.

Afin d'identifier les métiers concernés, Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a confié fin 2020 une mission à Christine Erhel et Sophie Moreau-Follenfant – spécialistes des questions de l'emploi et des ressources humaines – pour définir, en lien avec les partenaires sociaux, un ensemble de critères pour qualifier un métier de « deuxième ligne » et veiller à ce qu'aucun ne soit oublié dans le travail de revalorisation demandé aux branches professionnelles. Le rapport de bilan des travaux engagés dans le cadre de ce chantier a été remis le 21 décembre 2021 à la ministre.

Le rapport de Christine Erhel et Sophie Moreau-Follenfant effectue un bilan à date des principales négociations engagées dans les branches, pour chaque dimension de la qualité de l'emploi des travailleurs de la « deuxième ligne » et formule plusieurs recommandations à l'issue de leur rapport, sur la base de constats établis sur :

- les salaires et rémunérations ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- les carrières, les classifications et la formation afin de favoriser des parcours professionnels ascendants ;
- le temps de travail et la conciliation vie familiale - vie professionnelle ;
- les demandes des branches vis-à-vis des politiques de l'emploi.

+ [Télécharger le Rapport de la mission d'accompagnement des partenaires sociaux dans la démarche de la reconnaissance des travailleurs de la deuxième ligne](#)





21 décembre 2021

28 février 2022

+ Télécharger le Rapport de la mission d'accompagnement des partenaires sociaux dans la démarche de la reconnaissance des travailleurs de la deuxième ligne



voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)